

26 août 2015



RECOMMANDE
Suissephone
Postfach 243
8406 Winterthur

Madame, Monsieur,

C'est avec stupéfaction que j'ai appris que vous pensiez que j'ai pu contracter un quelque accord avec vous sur la base d'une conversation téléphonique d'une de vos collaboratrices début juillet.

Cette lettre est écrite au travers d'un écrivain public assermenté. Je ne suis pas du tout en mesure de pouvoir m'exprimer dans un français correct et encore moins complètement le comprendre car je suis de langue suisse alémanique à la base. De plus, je suis âgée de 90 ans et je n'ai pas du tout la facilité de comprendre rapidement pendant une conversation téléphonique ce que l'on me veut surtout dans le domaine de la téléphonie.

Cela fait des mois que ma santé est fragile et que je sors très rarement. Donc pour poster cette lettre par exemple, je me dois de faire appel à une connaissance ce qui n'est pas forcément simple.

Revenons à l'appel de votre collaboratrice. Je n'ai jamais voulu quitter Swisscom. J'en suis complètement satisfaite. J'ai juste dit à votre employée que je ne comprenais pas grand chose à tout ce qu'elle me racontait et de m'envoyer en allemand des documents pour que je puisse les lire tranquillement pour pouvoir lui répondre en connaissance de cause. Et je me retrouve (après contact téléphonique avec Swisscom en présence d'une amie du 25 courant) à apprendre que depuis le 11 juillet dernier, vous me facturez mes communications.

Je ne veux pas de votre maison. Je désire rester à Swisscom et vous prie d'en prendre note.

Mon entourage parle d'abus sur personne fragile.

Je le répète : je n'ai aucun contrat avec vous et ne le désire pas. Je vous prie d'en prendre note.

Recevez, Madame, Monsieur, mes salutations.